



**# NANTES
EGALITE**

**PRÉVENTION
& LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS**

**Rapport d'activité
2020**

PAGE 6
Rétrospective



PAGE 14
Développer notre expertise



Contre toutes les discriminations

© Patrick Garçon – Nantes Métropole



« Les discriminations existent, elles touchent de nombreuses personnes. Nantes a choisi d'agir en intervenant sur les processus de production des discriminations, pour faire vivre la promesse républicaine d'égalité. »

Mahaut Bertu, adjointe à l'égalité, à la ville non sexiste, à la lutte contre les discriminations et à la vie associative

La feuille de route

Faire de l'égalité de traitement le cadre opérationnel absolu en intervenant sur le système de production des discriminations. Pour atteindre cet objectif, il nous faut agir, dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'accès aux services... et mieux prendre en compte les publics discriminés : libérer la parole, les accompagner grâce à des actrices et acteurs relais.

Les moyens

- La mission égalité anime la politique publique transversale en lien avec les directions concernées et favorise les actions de sensibilisation à travers son offre de service.
- En interne, la direction de la qualité de vie au travail œuvre à l'amélioration des process et procédures, et pilote les démarches de labellisation (labels Diversité et Égalité).

• Le plan territorial de lutte contre les discriminations du Contrat de ville de l'agglomération nantaise

Ratifié en juin 2017, le Plan territorial de lutte contre les discriminations (PTLCD) exprime la volonté de toutes les actrices et tous les acteurs de travailler ensemble en réseau : État, collectivités territoriales, associations, habitantes et habitants au travers des conseils citoyens. Annexé au Contrat de ville, il répond aux principes fondateurs de la Politique de la Ville.

• La démarche AntidiscrimiNantes

Fédérée autour d'un réseau d'une vingtaine d'acteurs du domaine de l'accès au droit et de groupes de citoyennes et de citoyens, elle structure l'action en vue de libérer le pouvoir de dire des personnes discriminées et d'agir contre les discriminations.

• Des têtes de réseau à fort potentiel

- La Ligue de l'enseignement - FAL 44 coordonne soixante-dix associations du réseau des Semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations,
- L'association Tissé Métisse est engagée sur les questions de discrimination du territoire nantais et de ses quartiers : elle éclaire les phénomènes discriminatoires et fait monter en compétences les actrices et acteurs du territoire.

• La démarche interne égalité diversité mixité, avec son Conseil consultatif

Le Conseil consultatif interne égalité diversité mixité est un outil du dispositif piloté par la direction des ressources humaines. Il s'agit d'une instance de dialogue et d'échanges, composée d'agentes et agents volontaires de Nantes Métropole, de la Ville de Nantes et du CCAS, de représentants des organisations syndicales, de l'administration et d'élus. Elle interroge nos façons de fonctionner, est force de proposition, et permet la réflexion et l'action sur les questions d'égalité au travail et de lutte contre les discriminations.

© Patrick Garçon – Nantes Métropole

Rétrospective 2020

La lutte contre les discriminations en actions

Sur le plan national :

46,9 % des réclamations pour discriminations relèvent du domaine de l'emploi, privé comme public.¹

25 % des salariés du secteur privé et 27 % des agents de la fonction publique déclarent avoir fait l'objet de propos ou comportements sexistes, homophobes, racistes, liés à la religion, au handicap ou à l'état de santé.²

24,4 % des réclamations pour discriminations portent sur les services publics.³

L'origine et le handicap

sont les deux principaux critères de discrimination (respectivement 14,5 % et 22,7%)⁴. Pour les victimes des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, le critère de l'origine réelle ou supposée grimpe à 52 %.⁵

Séminaire sur la lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé.

JANVIER

11^e édition des Semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discriminations, coordonnée par la Ligue de l'enseignement – FAL 44.

MARS

FÉVRIER
Renouvellement du label Diversité attribué à la Ville de Nantes et au CCAS.

MAI
Réalisation du diagnostic pour préparer la Convention citoyenne sur l'après Covid-19 : prise en compte des questions relatives à l'égalité et les discriminations pendant la crise sanitaire.

Opération *Pride au balcon* pour les fiertés LGBTQI+.

JUIN

23 SEPTEMBRE
Conférence inaugurale de la saison des droits humains sur le droit du travail, avec un focus sur les discriminations par l'Organisation internationale du travail.

Constitution du réseau des acteurs jeunesse pour la prévention des discriminations. Création du pôle régional du Défenseur des droits.

OCTOBRE

DÉCEMBRE
Enquête d'opinion sur la perception des discriminations des Nantaises et des Nantais.

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

Discriminer, c'est traiter différemment deux personnes (ou groupe de personnes) se trouvant dans une situation comparable. Il s'agit d'une discrimination juridique si ce traitement inégal est fondé sur un critère prohibé par la loi, dans cinq domaines : l'emploi, le logement, l'éducation et la formation, l'accès aux biens et services (publics et privés) et l'accès aux soins et aux services sociaux.

Qui sont les actrices et acteurs les plus concernés par la politique de prévention et de lutte contre les discriminations ?

- Les actrices et acteurs politiques du territoire : l'État (via l'Agence nationale de la cohésion des territoires) et les collectivités (dans la gestion des ressources humaines, l'attribution de biens, services ou marchés publics).
- Les actrices et acteurs de l'emploi, du logement et de l'éducation : entreprises, Maison de l'emploi, direction régionale du logement, bailleurs publics ou privés, services éducation ou petite enfance, etc.
- Les actrices et acteurs intervenant dans l'écoute, l'accompagnement et l'accès aux droits des publics confrontés à une discrimination : défenseur des droits, justice.

1. 3. 4. : Source : rapport annuel du Défenseur des droits 2019
2. Source : 11^e baromètre des discriminations dans l'emploi 2019, Défenseur des droits
5. Source : rapport annuel ONZUS 2019

Contre les discriminations en interne

Lutter contre toutes les discriminations dans l'activité quotidienne des services de la Ville et refléter la diversité du territoire, c'est d'abord agir sur les modalités de recrutement, puis garantir à toutes et tous une égalité de traitement. Le label Diversité, attribué par l'État à la Ville de Nantes, reconnaît notre implication pour identifier, mesurer et traiter les discriminations en interne.



© Rodolphe Delaroque - Nantes Métropole

UN GUIDE DU RECRUTEMENT À DISTANCE

Comment relancer au plus vite les recrutements, et accompagner l'évolution des pratiques vers davantage de mode distanciel ? Un nouveau guide, à l'adresse des recruteurs, démystifie ces nouveaux usages, éclaire les biais potentiels de l'exercice (auquel les candidates et candidats ne sont le plus souvent pas habitués) et délivre une série de conseils pratiques. L'ouvrage intègre un volet prévention des discriminations.



Que se passe-t-il en cas de discrimination ?

Témoins ou victimes, la grande majorité des agents et des agents réagit et interpelle la hiérarchie, les ressources humaines ou la cellule d'alerte interne. Les actions de formation et de sensibilisation portent leurs fruits : les agents et agents sont plus vigilants face aux situations vécues ou perçues. Une forte attente s'exprime pour que la collectivité agisse en matière de lutte contre le racisme et le sexisme.

EMBAUCHER SANS DISCRIMINATION

Dans le cadre de l'audit Label Diversité, 17 cadres ont participé en février 2020 à une formation pour un recrutement non-discriminatoire. Au programme : une présentation du guide de recrutement de la collectivité, un rappel des étapes et de la méthodologie de recrutement, des exemples de bonnes pratiques et une analyse des conditions d'entretien. Des quiz et des cas pratiques ont permis d'identifier les zones de risque, pour garantir des recrutements non-discriminatoires.

À noter

L'expérience de la Ville de Nantes a alimenté un MOOC² du CNFPT³ sur la lutte contre les discriminations. Ce module de formation est disponible pour l'ensemble des agentes et agents de la fonction publique territoriale. Composé de trois séances, il intègre des vidéos, des clips d'animation numérique, des cours écrits, des exercices auto-évaluatifs et un forum pour répondre aux questions des participants. Plus d'informations sur www.cnfpt.fr

LABEL DIVERSITÉ : RENOUELÉ !

La Ville de Nantes et Nantes Métropole ont engagé une démarche favorisant l'égalité, la diversité et la mixité au sein de leurs services. Les objectifs :

- lutter contre toutes les formes de discrimination,
- garantir une égalité de traitement de toutes les agentes et tous les agents,
- contribuer à une réelle égalité professionnelle femmes-hommes,
- faire en sorte que les services reflètent la diversité de la population du territoire.



Suite à la commission nationale labellisation du 6 février 2020, sur la base de l'avis unanime des membres, l'État a renouvelé le label Diversité de Nantes Métropole, de la Ville de Nantes et de son CCAS¹.

1. Centre communal d'action sociale.
2. Massive open online course : cours d'enseignement diffusé sur Internet
3. Centre national de la fonction publique territoriale.

Agir contre les discriminations dans les politiques publiques

La Collectivité, par la mise en œuvre des politiques publiques, détient un certain nombre de leviers pour lutter contre les discriminations, notamment en matière d'emploi, de santé, ou d'accompagnement des jeunes dans les quartiers prioritaires.



© Mission égalité - Nantes Métropole

AGIR POUR L'EMPLOI

L'environnement professionnel reste le principal lieu de discriminations. L'enjeu est d'assurer une égalité de traitement dans les procédures d'accompagnement (formation, emploi, création d'activités), mais aussi de garantir l'accès au droit pour les personnes confrontées aux discriminations. Le réseau des référents emploi contre les discriminations de l'ATDEC¹ mobilise les actrices et acteurs concernés pour agir ensemble : entreprises, intermédiaires à l'emploi, personnes en recherche d'emploi. Plusieurs cycles de formation ont été engagés, afin que les intermédiaires à l'emploi accompagnent au mieux les vécus de discrimination. Du côté des publics potentiellement discriminés dans l'accès à l'emploi, des actions de sensibilisation ont informé sur les moyens d'actions et les recours existants.

PREVENIR LES DISCRIMINATIONS A L'EMPLOI
Le Groupe Ressource
Agir contre les discriminations à l'emploi
 Au service du public et des professionnels du réseau ATDEC

Dans le cadre de votre mission, vous êtes confronté(e) à ce type de situation.

propos discriminants sur le lieu de travail

offre d'emploi ou de formation comportant des mentions à caractère discriminatoire

Questions intrusives lors d'un entretien d'embauche

Sentiment d'avoir subi une discrimination

Les Référents du Groupe Ressource peuvent vous apporter un appui

Informez le public sur ses droits

Informez sur l'actualité concernant la lutte contre les discriminations

Recevoir la personne en entretien et l'orienter vers des interlocuteurs

NOS ACTIONS

Atelier collectif "Entretien d'embauche : faire face aux questions qui dérangent"

Journée de sensibilisation et de formation

École de design : des vidéos pour sortir des stéréotypes

Le réseau des référents emploi contre les discriminations a construit de nouveaux outils pour sensibiliser les acteurs et les actrices économiques. Il a confié à des étudiantes et des étudiants de l'École de design la réalisation de 10 vidéos autour du thème « sortir des stéréotypes et diversifier ses recrutements ». Dans un format court et percutant, ces films d'animations invitent les recruteurs à prendre conscience des stéréotypes et à les dépasser pour remettre au centre les compétences des candidats. Ce projet, amorcé en 2020, a abouti en 2021.

<https://www.me-metropole-nantaise.org/recruter-sans-cliches-ya-pas-photo/>

LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

Dans le cadre du Contrat de ville, une action de sensibilisation aux discriminations en matière de santé a été proposée en janvier 2020 pour agir sur les représentations, faire évoluer les pratiques et mieux accompagner les victimes. Elle a réuni une trentaine de professionnels du secteur social (associations et collectivités) intervenant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, ainsi que des membres du réseau de vigilance. Une conférence-débat avec Gwénaële Calvès, professeure de droit public à l'université de Cergy-Pontoise, a rappelé le cadre juridique et déontologique, les recours et les relais possible et a ouvert l'échange sur des situations du quotidien.

AGIR POUR L'ACCÈS AUX STAGES

L'association Tissé Métisse intervient dans les lycées et les centres de formation, en animant des modules de sensibilisation aux discriminations. Les objectifs : faciliter les premiers pas dans le monde professionnel et prévenir les situations de discriminations qui peuvent marquer durablement les parcours de certains jeunes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention pluriannuelle entre l'association, la Ville de Nantes et la Métropole.

Les principaux facteurs de discriminations dans le domaine de la santé :

- La complémentaire santé (CMU C et ACS)
- Le VIH
- L'âge

LES JEUNES, UNE PRIORITÉ

Nantes, en partenariat avec Aubervilliers, Grenoble et Villeurbanne, s'est engagée en 2019 dans un projet pour lutter contre les discriminations liées à l'origine et au territoire envers les jeunes des quartiers prioritaires. Cette initiative, soutenue par le Fonds expérimental jeunesse de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), capitalise sur le partage d'expériences. Des actions sont menées en direction des jeunes, ou co-construites avec eux, avec la mobilisation de la direction vie associative et jeunesse de la Ville de Nantes et l'implication de la mission égalité. Ce projet se poursuit jusqu'en 2022, selon 3 axes :

L'apport du réseau de vigilance : une étude sociologique menée par le sociologue Thomas Kirszbaum a analysé le réseau nantais de vigilance et de lutte contre les discriminations. Elle propose une évolution de son fonctionnement et une adaptation de son rôle en direction des publics jeunes.

La mobilisation des acteurs jeunesse : un groupe opérationnel d'acteurs jeunesse contre les discriminations a été créé en 2020 et se mobilise pour une intervention en direction des jeunes. En octobre 2020, les professionnels de ces différentes structures ont participé à une formation avec Olivier Noël, chercheur à l'Iskra (Institut social et coopératif de recherche appliquée), pour mieux repérer les discriminations et permettre l'expression des jeunes. D'autres temps de formation sont proposés en 2021. Olivier Noël a également animé une formation d'élus de la Ville de Nantes pour consolider le portage politique de ce projet. Le projet du Fonds expérimental jeunesse a permis de créer des liens entre ces acteurs jeunesse et ceux de l'accompagnement ou du droit en matière de discrimination.

La perception des jeunes eux-mêmes : une recherche-action s'est mise en place avec un chercheur de l'IIEP de Grenoble pour lancer en 2021 une enquête de terrain auprès d'un échantillon d'une vingtaine de jeunes sur la perception des discriminations.

1. L'ATDEC, association territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences, réunit les activités de la Maison de l'emploi, de la Mission locale et du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE). Le réseau des référents emploi de l'ATDEC associe aussi les professionnels de Pôle Emploi.

Cibler les publics et les territoires sensibles

Le dispositif AntidiscrimiNantes met en réseau les acteurs et les actrices en charge d'accompagner les personnes victimes de discriminations. Ces dernières peuvent s'adresser aux membres du réseau de vigilance Ravadis, aux référents emploi de l'ADTEC ou encore au Défenseur des droits. Les victimes peuvent aussi signaler une situation grâce à une fiche de saisine en ligne, ou en contactant AlloNantes Discriminations.



© Patrick Garçon - Nantes Métropole

ALLO NANTES DISCRIMINATIONS 02 40 41 95 96

Lancée en 2018, la plateforme AlloNantes Discriminations ouvre aux victimes un numéro d'appel unique pour être écoutées, informées et orientées. Elles bénéficient d'un accompagnement vers les actrices et les acteurs partenaires de la mission égalité, membres du réseau de la non-discrimination. Les données collectées permettent de mieux connaître la réalité des discriminations sur le territoire et de nourrir la réflexion sur les actions à mener.

Les appelants :
47 % de femmes
53 % d'hommes

Les domaines de discrimination :
Emploi et formation : 52 %
Logement : 18 %
Activités et services : 15 %
Éducation : 5 %
Santé : 5 %

Les critères :
Origine : 50 %
Handicap : 25 %
Sexe : 5 %
Religion : 5 %
Âge : 5 %
Orientation sexuelle : 2,5 %
Autre : 7,5 %

Orientations effectuées :
29 % : vers le Défenseur des droits
44 % : vers les associations du réseau
19 % : vers les services de la Ville de Nantes
15 % : autre

À noter

Une discrimination regroupe les trois dimensions :
1) une rupture d'égalité
2) sur un critère retenu par la loi
3) et dans un domaine (exemple : emploi, logement, santé...)

Exemples de situations recueillies par AlloNantes :



Discrimination sur le critère de la santé dans le domaine du travail

Un jeune homme poursuit un CAP coiffure en alternance. Il souhaite reprendre son travail après un arrêt maladie en mars et avril suite au Covid-19 mais son patron exige un test de dépistage négatif. Son médecin refuse de l'établir car ce n'est pas légal. Il se sent mis à l'écart de son entreprise.



Harcèlement à caractère discriminatoire

Une femme décrit des tensions au travail avec son nouveau chef d'équipe. Elle subit constamment des remarques sur sa religion et entend des propos désobligeants à propos d'autres collègues.



Alerte sur un harcèlement à caractère discriminatoire

Une personne s'engage dans une association en novembre 2019, et y subit des propos racistes, de manière quasi quotidienne, ainsi que des menaces et des intimidations de la part d'autres membres de l'association.

Former les acteurs des quartiers

Dans le cadre du plan « 26 actions pour les quartiers », les actrices et acteurs de quartier ont bénéficié d'une formation pour améliorer la prise en compte des situations de discrimination et développer le partenariat.

UN RÉSEAU QUI SE RENFORCE

La Ville de Nantes a structuré et anime un réseau d'acteurs de vigilance et d'accompagnement contre les discriminations (Ravadis). En favorisant le travail partenarial, la collectivité veut améliorer la prise en charge des victimes. En 2020, malgré la crise sanitaire, le réseau s'est réuni régulièrement et s'est consolidé :

- le pôle anti-discrimination du Parquet donne une place au réseau animé par la Ville de Nantes,
- le Défenseur des droits renforce son organisation locale avec la création d'une fonction de cheffe de pôle régional. Sa mission : traiter les situations de discrimination en lien avec les dispositifs locaux comme le réseau Ravadis et AlloNantes, et déployer des permanences dédiées sur les quartiers, la Maison de la tranquillité publique et la Maison de l'avocat,
- l'annuaire des acteurs de la lutte contre les discriminations est actualisé tout au long de l'année sur le site du Contrat de ville de la métropole : www.contrat-ville-agglonantaise.fr



Développer notre expertise

Percevoir, comprendre, analyser et contrer le fait discriminatoire est un chantier quotidien pour la Ville. Cela inclut l'étude des perceptions effectives des Nantaises et des Nantais, le travail collaboratif avec les associations investies dans la lutte contre les discriminations, et l'animation de réseaux institutionnels.

SUR LE SENTIMENT DE DISCRIMINATION

700 Nantaises et Nantais ont partagé leur perception des discriminations au cours d'une enquête d'opinion réalisée par le cabinet TMO. Une étude de la même ampleur avait été réalisée en 2015, ce qui permet de percevoir des évolutions. Les résultats approfondis de l'enquête seront partagés en 2021 avec le réseau de lutte contre les discriminations.

Quelques résultats marquants :

39 % des répondants pensent que les comportements discriminatoires sont en progression sur la ville (ils étaient 32 % à le penser en 2015).

46 % des Nantais sont convaincus que la crise sanitaire accentuera les discriminations. **27 %** des Nantais s'estiment victimes de discrimination. Un résultat paradoxal, car ils étaient 35 % en 2015.

Les principales raisons de la discrimination :

44 % Origine (y compris nationalité) et/ou couleur de peau

39 % Genre
8 % Physique (apparence, poids)
8 % Religion

LES SECD

Les Semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discriminations (SECD), organisées chaque mois de mars et coordonnées par la Ligue de l'enseignement – FAL 44 (avec l'implication de 70 structures), constituent un temps fort de mobilisation et de sensibilisation. En 2020, la crise sanitaire et le confinement en ont malheureusement bouleversé l'organisation. Néanmoins, la formation-action sur le thème de la lutte contre les discriminations dans le domaine de l'éducation a réuni 150 participants.



© DPARC – Nantes Métropole

LE FONDS TISSÉ MÉTISSE

La Ville de Nantes a confié à Tissé Métisse la gestion d'une médiathèque de plus de 15 000 références consacrées à la mémoire de l'immigration et à la lutte contre les discriminations : BD, DVD, revues spécialisées... Ouvert depuis 2019, l'endroit accueille le public sur l'Île de Nantes au parc des chantiers. Tissé Métisse a mis en place une programmation pour faire vivre le lieu et susciter l'échange sur l'histoire des migrations, les quartiers populaires, les droits des femmes, les discriminations.

À noter

L'association développe aussi des actions « hors les murs », par exemple en présentant le fonds dans le cadre d'actions de sensibilisation à l'interculturalité auprès d'étudiantes et d'étudiants en travail social, ou par le prêt de livres à des associations partenaires pour leurs temps forts.



UN CONCOURS POUR LES 16-25 ANS



La Ligue de l'enseignement – FAL 44 a lancé, fin 2020, un concours vidéo : *Cap sur l'égalité*. Organisé avec l'appui de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, il invite les 16-25 ans à s'engager contre les discriminations et à faire entendre leur voix. Une série de formations sont proposées : certaines pour approfondir la thématique des discriminations, et d'autres pour comprendre l'outil vidéo et découvrir les métiers de la production et de la réalisation audiovisuelle.

Un vote du public et un jury détermineront les vidéos les plus percutantes. Les vidéos sélectionnées seront diffusées dans des cinémas associatifs de Loire-Atlantique.

LA SAISON DES DROITS HUMAINS

Le droit du travail : c'est le thème de la saison 2020-2021 des droits humains, organisée par la Ville de Nantes. La conférence de lancement en septembre a été organisée en lien avec le Ravadis. Elle a donné la parole à Cyril Cosme, directeur du bureau de l'Organisation internationale du travail en France, sur le thème des discriminations sur le marché du travail.

À l'intersection du fait migratoire et des discriminations

Dans le cadre du CTAIR¹, la Ville de Nantes a financé une étude exploratoire pour appréhender les dynamiques locales autour du fait migratoire, qui a fortement évolué depuis 15 ans. Elle fait apparaître la richesse des ressources du territoire, les interactions entre acteurs et la diversité des registres d'intervention, notamment celui de la lutte contre les discriminations. L'étude réalisée en 2020 nourrit la réflexion des élus de la Ville de Nantes sur son rôle, son organisation interne et les relations qu'elle doit établir pour garantir un égal accès aux droits pour toutes les personnes étrangères.

CONTRE LES DISCRIMINATIONS LGBTQI+

La Ville a rendu visible son engagement : en juin, les colonnes du théâtre Graslin se sont parées d'un immense *rainbow flag* ; le 20 novembre, le miroir d'eau a été mis en lumière à l'occasion de la journée de commémoration des personnes trans assassinées. Le soutien à l'association Nosig s'est poursuivi pour faire vivre le centre d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement des personnes LGBTQI+. En juin, Nosig a réinventé le festival des fiertés avec *Pride au balcon*, une invitation adressée aux Nantaises et aux Nantais à accrocher des drapeaux arc-en-ciel aux fenêtres et sur les façades des habitations. La Ville de Nantes a relayé cette initiative grâce à une campagne d'affichage.



© Thierry Mezerette – Nantes Métropole

AU CŒUR DES RÉSEAUX

La Ville de Nantes partage son expérience dans le cadre du projet du Fonds expérimental jeunesse avec Aubervilliers, Grenoble et Villeurbanne. Elle participe aux travaux de Eurocities, le réseau des grandes villes européennes, et de Eccar, la coalition des villes européennes contre le racisme.

LE PROJET MOSAÏK RH

La Ville de Nantes a apporté son soutien aux actions du cabinet Mosaïk RH, avec le développement d'un jeu à destination des acteurs de l'entreprise pour prévenir les discriminations. Le contexte sanitaire a limité l'utilisation du jeu au cours de l'année 2020, mais Mosaïk RH a adapté son action en proposant des temps de sensibilisation à distance pour un recrutement inclusif et non-discriminant. 66 entreprises en ont bénéficié.

1. Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés signé avec l'État.

Directrice de la publication

Johanna Rolland

Réalisation

Mission égalité Ville de Nantes - Nantes Métropole

Conception éditoriale

De l'Autre Côté du Miroir / Elo A

Rédaction

Mission égalité, De l'Autre Côté du Miroir / Elo A.

Adaptation et exécution maquette

VUPAR

Couverture et datavisualisation

Moswo

Merci aux contributrices et contributeurs de ce rapport



MISSION ÉGALITÉ

2 avenue Carnot

44923 Nantes Cedex 9

mission.egalite@nantesmetropole.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes